

# DIGITHÈQUE

Université libre de Bruxelles

---

Pirenne, Henri : "Note sur un passage de Van Velthem relatif à la bataille de Courtrai", in *Bulletins de la Commission royale d'Histoire*, 5ème série, t. IX, n°2, 1899.

[http://digistore.bib.ulb.ac.be/2006/a12987\\_000\\_f.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/2006/a12987_000_f.pdf)

---

**Cette œuvre littéraire appartient au domaine public.**

Elle a été numérisée par les Bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles.

Les règles d'utilisation des copies numériques des oeuvres sont visibles sur la dernière page de ce document.

L'ensemble des documents numérisés par les bibliothèques de l'ULB sont accessibles à partir du site <http://digitheque.ulb.ac.be/>

NOTE

SUR

UN PASSAGE DE VAN VELTHEM

RELATIF

A LA BATAILLE DE COURTRAI

PAR

Henri PIRENNE

PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE GAND



BRUXELLES

HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE

Rue de Louvain, 112

—  
1899

---

Extrait du tome IX, n° 2, 5<sup>me</sup> série, des *Bulletins de la*  
*Commission royale d'histoire de Belgique.*

---

# N O T E

SUR

## UN PASSAGE DE VAN VELTHEM

RELATIF

### A LA BATAILLE DE COURTRAI (1)

---

En 1890, dans un travail intitulé : *La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai* (2), j'essayais de montrer qu'il s'est formé de très bonne heure, sur cet événement célèbre, deux traditions contradictoires : l'une, celle des vainqueurs, faisant honneur du retentissant échec de Robert d'Artois à la vaillance des troupes flamandes ; l'autre, celle des vaincus, cherchant à l'expliquer de diverses manières, tout en s'accordant, au fond, à l'attribuer à la présence de fossés dans lesquels vint s'engloutir, en chargeant, la chevalerie royale.

Ces conclusions ont eu l'honneur d'être longuement discutées et combattues par M. F. Funck-Brentano, dans un important mémoire (3). Selon cet érudit, « la version flamande n'a pas eu d'existence, puisque les trois chroni-

---

(1) *Bull. de la Comm. roy. d'histoire*, 5<sup>e</sup> sér. t. IX, pp. 202-222, 1899.

(2) *Ibid.*, 4<sup>e</sup> sér. t. XVII, pp. 41 et suiv.

(3) *Mémoire sur la bataille de Courtrai et les chroniqueurs qui en ont traité* (MÉMOIRES PRÉSENTÉS PAR DIVERS SAVANTS A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS, 1<sup>re</sup> sér. t. X, première partie).

queurs chez lesquels le savant professeur de Gand croit l'apercevoir lui font, l'un après l'autre, défaut, et la version française, que M. Pirenne appelle une *légende*, n'est pas une légende, mais la vérité (1) ». Je ne reviendrai pas ici sur les raisons qui, d'après moi, rendent inadmissible l'opinion formulée si catégoriquement par M. Funck-Brentano. Je les ai longuement exposées dans une dissertation spéciale (2). Depuis lors, j'ai eu le plaisir de voir mon sentiment partagé par MM. G. Köhler (3), J. Frederichs (4) et G. Kurth (5). De son côté, M. Funck-Brentano a cru devoir maintenir les résultats de son mémoire (6), et, dans la récente édition qu'il a fait paraître de la *Chronique Artésienne* (7), il a consacré (pp. 46-47) une longue note à la bataille de Courtrai. Il résulte de cette note, dont le lecteur trouvera le texte ci-dessous (8) : 1° que toutes les

(1) *Mémoire cité*, p. 76.

(2) *La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai. Note supplémentaire* (BULL. DE LA COMM. ROY. D'HISTOIRE, 5<sup>e</sup> sér., t. II, pp. 85 et suiv.).

(3) *Die Schlachten von Tagliacozzo und Courtrai*. Breslau, 1893.

(4) *Les derniers travaux sur l'histoire et l'historiographie de la bataille de Courtrai* (MESSAGER DES SCIENCES HISTORIQUES, t. LXVII, 1893), et *De slag van Kortryk* (NEDERLANDSCH MUSEUM, 1893).

(5) *Histoire poétique des Mérovingiens*, pp. 363 et 366.

(6) *Philippe le Bel en Flandre*, p. 403. M. Funck-Brentano ne discute pas d'ailleurs, dans cet ouvrage, les arguments qui lui ont été opposés.

(7) Dans la *Collection de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire*. Paris, 1899.

(8) « Le récit de la bataille, tel qu'il est donné par la *Chronique Artésienne*, est assurément le plus digne de foi que nous ait laissé un chroniqueur. La bataille de Courtrai a été le sujet, ces derniers

sources sont d'accord pour attribuer la défaite des Français

---

temps, de travaux nombreux et contradictoires. On en trouvera la liste dans l'ouvrage : *Les origines de la guerre de Cent ans, Philippe le Bel en Flandre*, pages 404-405. La *Chronique Artésienne* est, dans le fait principal de son récit — à savoir que les Flamands durent la victoire à un stratagème — appuyée par l'unanimité des sources et des chroniques. L'unique témoignage qui ait été opposé à ce faisceau de preuves est celui de Velthem; mais Velthem lui-même, loin d'infirmes, confirme le récit de notre auteur, en établissant, avec la plus grande netteté, que la chevalerie française fut attirée par les manœuvres de l'armée flamande dans un terrain coupé de fossés, et que c'est pour avoir culbuté dans ces fossés qu'elle fut vaincue.

• Écoutez, dit Velthem, le début de la bataille. De [lacune] jusqu'à la mer, chacun vint au secours du comte (de Flandre), chacun avec un bâton muni d'une pointe de fer (voilà le goedendag). Seuls les Gantois et ceux du métier et du pays de Waes restèrent éloignés du combat, à l'exception de Borluut, originaire de Gand, et d'une compagnie d'écuyers choisis par lui, qui arrivèrent courageusement.

• La nuit passa, le jour parut. Au lever du soleil, on vit une lumière briller au château (de Courtrai, occupé par la garnison française). L'armée française s'imagina que c'était de la part du châtelain et de la garnison un moyen d'indiquer le meilleur endroit pour attaquer la ville. Le flambeau était très brillant : ils l'abaisaient, le portaient à la ronde. A ce moment l'assaut devait avoir lieu. Ils arrêtaient le flambeau en face des ennemis. Après l'avoir porté du côté des Nonnes Grises (couvent de Groeninghe, dans la plaine, sous les murs de Courtrai), ils le lancèrent du côté des cavernes souterraines (voilà les fossés!) aussi loin qu'ils pouvaient le lancer. L'armée française crut qu'ils désignaient ainsi l'endroit où l'on devait aller pour leur venir en aide.

• Le comte d'Artois aperçut ce signe et s'avança du côté de l'Orient. Alors ceux du château agitèrent leurs épées nues pour indiquer aux Français le danger auquel ils s'exposaient. Ceux du

à un stratagème, et 2° que Van Velthem lui-même, « l'unique

château croyaient avoir bien fait, mais leurs signaux avaient engagé les Français dans une direction pleine de fossés, fossés auxquels ils ne s'attendaient pas, en sorte qu'ils vont marcher à la mort ainsi que nous allons le dire. » (Velthem, livre IV, chapitre XXII.)

Velthem décrit ensuite les onze échelles de l'armée française, les signes miraculeux qui précèdent le combat, et rapporte les discours des chefs. Puis il aborde le début de l'action : « On se met à tirer de l'arc. Jamais combat ne commença de manière plus redoutable. Les flèches volaient en si grande quantité qu'elles couvraient entièrement le ciel. Cependant les Français n'en éprouvèrent aucun dommage; ils se protégeaient de leurs hauberts, de leurs targes, de leurs heaumes, de leurs écus : ces armes étaient tellement criblées de flèches que, de pied en cap, on ne voyait que des traits. Chaque Flamand avait contre lui deux cavaliers. La partie était inégale. Mais ceux qui s'avançaient devaient y laisser leur peau. (Suit le récit d'un miracle.) Lorsque les Flamands eurent épuisé leurs flèches, ils brisèrent les cordes de leurs arcs qu'ils jetèrent contre les pieds des chevaux qui les assaillaient. Les bêtes se rejetèrent en arrière et se cabrèrent dans les rangs de leurs amis. Les Flamands acquirent là une grande gloire. Artois exhortait les siens. Juliers eut à soutenir un grand effort. Saint-Pol et Artois poussaient des cris en français. La bataille devint rude et terrible. Ceux du Franc (banlieue de Bruges) attaquèrent les Français; ceux-ci ne reculèrent pas, mais s'avancèrent avec vaillance. On entendait le craquement des lances. Ceux du Franc eurent le dessous, mais ils se relevèrent immédiatement, et alors on vit que l'ordre donné de faire reculer l'armée (flamande) était bien imaginé, [On trouve ici, très nettement caractérisé par Velthem, le mouvement de retraite ordonné par les chefs de l'armée flamande pour attirer la chevalerie française dans les fossés de la plaine de Courtrai.] Car tout ce qui y entra resta mort. [On voit que le récit de Velthem confirme de la manière la plus précise celui de la *Chronique Artésienne*.] Alors messire Jean de Renesse entra dans la mêlée avec ses troupes. Les Français furent épouvantés lorsqu'ils se virent enserrés par leurs ennemis, Les

témoignage qui ait été opposé à ce faisceau de preuves (1) », confirme sur ce point leurs données.

---

Flamands marchaient sur leurs cadavres, criant : « Flandre au Lion ! » Ainsi un grand nombre de chevaliers français succombèrent dans les fossés où ils culbutaient les uns sur les autres. » (Velthem, livre IV, chapitre XIX) < lisez XXIX >.

M. Pirenne écrit : « Velthem fait culbuter la chevalerie dans les fossés, non pendant l'attaque, mais pendant la fuite. » On voit par le passage qui précède que l'opinion de M. Pirenne ne peut être soutenue. M. Pirenne s'appuie sur un autre passage de Velthem où celui-ci proteste contre l'affirmation des Français qui attribuèrent leur défaite au stratagème des fossés dont ils auraient ignoré l'existence. Tout ce que l'on en peut conclure, c'est que Velthem se contredit. Ce dernier passage est, selon toute probabilité, une interpolation, à moins que ce ne soit un de ces écarts d'imagination, qui parfois portent l'ardent écrivain au seuil de la folie.

• Résumons-nous. En supposant que le témoignage de Velthem soit nettement opposé à celui de la *Chronique Artésienne*, lequel est soutenu unanimement par tous les autres textes, de quelque provenance qu'ils soient, il ne pourrait prévaloir, et c'est, sans doute aucun, la version de la *Chronique Artésienne* qui devrait être adoptée. Or, loin de la contredire, Velthem la confirme. Ce que l'on peut dire de plus favorable à la thèse de M. Pirenne, en considérant les contradictions du récit de Velthem, est que celui-ci doit être écarté. On trouve donc, d'une part, l'unanimité des témoignages de quelque côté qu'ils viennent, confirmant les conclusions du *Mémoire sur la bataille de Courtrai* (MÉMOIRE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES, SAVANTS ÉTRANGERS, t. X<sup>e</sup>), et, d'autre part, on ne trouve aucun texte pour appuyer les conclusions de M. Pirenne dans ses études sur la *Version flamande et la version française de la bataille de Courtrai*. A la critique de trancher le débat. •

(1) Cette affirmation est inexacte. Je n'ai pas seulement opposé à la version française le témoignage de Van Velthem, mais encore celui des *Annales Gandenses* et de la *Genealogia comitum Flandriae*



Examinons tout d'abord la première de ces deux affirmations.

Si l'on fait abstraction des chroniqueurs écrivant loin du théâtre des événements et reproduisant des traditions populaires qui se sont dénaturées en se répercutant jusqu'à eux, tels qu'Ottokar de Styrie ou Jean de Winterthur, il reste encore un nombre important de témoignages relatifs à la bataille. Ce sont, du côté des Français : la *Chronique Artésienne*, Guillaume Guiart, Geoffroi de Paris, Gilles le Muisi, le premier continuateur de Guillaume de Nangis et J. Villani (1); du côté des Flamands : les *Annales Gandenses*, la *Genealogia comitum Flandriae* et Van Velthem. Dans presque tous ces auteurs (2), il est question de fossés dans lesquels la chevalerie française a culbuté, avec cette différence essentielle que, dans les sources flamandes, ces fossés ne servent qu'à achever la déroute, tandis que, dans les sources françaises, ils sont non seulement la cause prin-

parmi les sources flamandes, et parmi les sources françaises celui du continuateur de Guillaume de Nangis (édit. Géraud, t. I, pp. 319 et 331), qui ne dit mot des fossés de Courtrai et que, je ne sais pourquoi, M. Funck-Brentano n'a pas étudié dans son mémoire sur la bataille.

(1) Villani se rattache directement, pour la bataille de Courtrai, comme en général pour tous les événements relatifs à la guerre entre les Flamands et Philippe le Bel, à la version française.

(2) A l'exception du continuateur de Nangis du côté des Français, et des *Annales Gandenses* et de la *Genealogia* du côté des Flamands. Pour les *Annales Gandenses*, il faut toutefois remarquer que si elles ne mentionnent pas le rôle des fossés dans leur récit de la bataille de Courtrai, elles l'indiquent plus loin, en parlant de celle de Mons-en-Pévèle.

cipale de celle-ci, mais son unique cause (1). En revanche, je ne trouve mention de stratagème ou de ruse que dans deux chroniqueurs français : je veux dire dans Guillaume Guiart et dans la *Chronique Artésienne*. Le récit de Guiart est, on le sait, d'une invraisemblance naïve. D'après lui, les Flamands auraient lâchement attaqué par derrière la chevalerie de Robert d'Artois qui se retirait généreusement à leur demande, afin de leur laisser du champ pour combattre, et l'auraient poussée dans le fossé qui coupait le champ de bataille (2). La version de la *Chronique Artésienne* est au moins plus naturelle. Elle fait s'engloutir les escadrons français dans des fossés recouverts d'herbes et de branchages, creusés secrètement devant le front de l'armée flamande (3). Dans ce cas, les Flamands devraient la victoire à un stratagème, d'ailleurs parfaitement légitime. Quoi qu'il en soit d'ailleurs, la version de la *Chronique Artésienne*, aussi bien que celle de Guiart, est isolée parmi les témoignages contemporains. Aucun auteur du

(1) Que ces fossés aient existé avant la bataille ou qu'ils aient été creusés par les Flamands dans un but défensif, il importe peu. Le fait d'établir des fortifications de campagne ne peut en aucun cas être considéré comme un stratagème.

(2) Voy. *Version flamande*, etc., p. 25, et *Note supplémentaire*, p. 106.

(3) *Ibid.*, pp. 32 et 102, et FUNCK-BRENTANO, *Mémoire*, p. 11 et note ci-dessus, p. 4. — Depuis mes derniers travaux sur la bataille, j'ai constaté que le récit de Guiart se retrouve dans ses traits essentiels, au XVI<sup>e</sup> siècle, dans l'*Excellente Chronijk van Vlaenderen*, fol. 45 v<sup>o</sup>. C'est une preuve de plus du fait intéressant que j'ai mis en lumière de la substitution de la version française à la version nationale dans les Pays-Bas. L'*Excellente Chronijk* a probablement utilisé

temps ne l'a connue (1). On n'en trouve trace ni chez Geoffroi de Paris, ni chez Villani, ni chez le Muisi. Les fossés dans lesquels ceux-ci font s'abîmer l'armée royale sont de simples obstacles naturels sans rien de commun avec des chasse-trapes ou des pièges à loups (2). Emportés par un élan furieux, les Français s'y sont précipités et y ont trouvé la mort. La catastrophe s'explique le plus naturellement du monde : les Flamands n'y ont en rien collaboré. Leur victoire n'est ni glorieuse ni déshonorante ; ils n'ont eu qu'à laisser faire le destin.

S'il en est ainsi, M. Funck-Brentano exagère dont en disant que « l'unanimité des sources et des chroniques » attribue la victoire des Flamands à un stratagème. Les sources françaises ne sont même pas *unanimes* sur ce point, puisqu'on ne découvre pas la moindre ruse dans les récits de Villani, de Geoffroi de Paris, ou du continuateur de Nangis. Je n'attache d'ailleurs à cette observation qu'une importance tout à fait secondaire. En matière de critique historique, le nombre des témoignages importe peu, leur valeur est tout : *non numeranda sed ponderanda*. Et il est évident que si, comme le croit M. Funck-Brentano, la version de la *Chronique Artésienne* se trouve confirmée

les *Récits du bourgeois de Valenciennes* qui, comme je l'ai montré ailleurs ( *La version flamande et la version française*, p. 53 ), reproduisent les données de Guiart.

(1) Elle a été combinée avec celle de Guiart par l'auteur anonyme des *Récits d'un bourgeois de Valenciennes*. Voy. *Version flamande*, etc., p. 53.

(2) Dans sa belle *Histoire poétique des Mérovingiens*, M. Kurth prouve, page 368, que le stratagème des fossés creusés pour y faire tomber l'ennemi est un thème favori de la légende. Le chroniqueur artésien n'a fait que répéter, à propos de la bataille de Courtrai, ce que les récits épiques francs contenaient déjà au VII<sup>e</sup> siècle.

par la narration d'un ennemi aussi déclaré des Français que l'est Van Velthem, la cause est entendue, et l'existence du stratagème auquel serait due la victoire est placée hors de doute.

J'ai fait observer ailleurs (1) qu'au livre IV, § 31 du *Spiegel Historiae*, Van Velthem proteste énergiquement contre l'opinion des Français qui imputaient leur défaite à l'existence de fossés dont ils ne soupçonnaient pas l'existence. M. Funck-Brentano n'attache aucun prix à cette constatation. Pour lui, le passage en question est, « selon toute probabilité, une interpolation, à moins que ce ne soit un de ces écarts d'imagination qui, parfois, portent l'ardent écrivain au seuil de la folie ». Je crois pouvoir affirmer qu'aucun philologue n'adoptera l'hypothèse de l'interpolation. Les vers en question sont parfaitement conformes pour la langue comme pour la facture au style de Van Velthem. Ils se rencontrent d'ailleurs dans le seul manuscrit du *Spiegel Historiae* que nous avons conservé. Quant à « l'ardeur » de Van Velthem, quelque grande qu'on la suppose, il est difficile d'en trouver trace dans la protestation, aussi prosaïque qu'elle est claire, formulée à l'endroit visé. Mais il pourrait se faire que notre chroniqueur se soit contredit, et qu'aveuglé par son « ardeur et parvenu au seuil de la folie », il n'ait pas remarqué que son récit de la bataille confirmait précisément cette version française qu'il rejette ailleurs avec tant d'énergie. Voyons donc comment il s'exprime dans les passages du *Spiegel Historiae* allégués par M. Funck-Brentano. Le texte que l'on va lire ci-après a été revu sur le manuscrit avec une

---

(1) *Note supplémentaire*, p. 97.

obligeance pour laquelle je lui adresse tous mes remerciements, par mon collègue M. W. De Vreese :

- 1 Van. . . . . \* ter zeewerd in  
 So quaemt al te hulpe den grave,  
 Ele met enen gepinden stave,  
 Sonder alomme die van Gent
- 5 Ende die .iiij. Ambacht ende Wacs omtrent.  
 Dese en waren ten wige niet,  
 Maer Jan Bo[r]luut <sup>b</sup> wats gesciet,  
 Hadde cnapen gecoren uut Gent,  
 Die daer waren met genent,
- 10 Ende hi was oec uut Gent geboren.  
 Die nacht leet, die dach quam vore,  
 Ende recht wel te sonne opstanc  
 Sach men .i. vier beginnen te gane  
 Uten casteel; dat ginc menich merken
- 15 Wat dit vier soude werken.  
 Si meinde[n] <sup>c</sup>, als ict sal bedieden,  
 Ende wijsden buten haren lieden,  
 Die castelein entier waren binnen,  
 Waer men die stede best mach winnen.
- 20 Nu hort hoe sijt ommetroegen  
 Ende hoe sij tvier nedersloegen  
 Ende droegent omme in der gewoude,  
 Also daer storm na naken soude  
 Met enen starken blakenden brande,
- 25 Ende bleven staende jegen die viande.  
 Alsijt omme hadde[n] <sup>d</sup> gedregen,  
 Recht ten Grauwen Nonnen jegen,  
 Scoten sijt neder jegen hagedochten <sup>e</sup>  
 Also verre alsijt scieten mochten.

*a. Lacune dans le manuscrit. — b. Boluut, ms. — c. meinde, ms. — d. hadde, ms. — e. Lisez : jegen hare gedachten. Cf. Verdam, Mnl. Wdb. V\*. Hagedochte.*

- 30 Dit was .i. teken, sonder decken,  
 Dat men daerwerd moeste trecken  
 Soude men hem in hulpen comen.  
 Artoys heeft dit teken vernomen,  
 Ende trac bat omme ter sonnenward.
- 35 Noch droegen se alle bloet .i. sward  
 Ende togeden dat si in node lagen  
 Den Fransoysen die daerward sagen.  
 Si waenden wel hebben gedaen  
 Ende wijsden se daer se niet conden ontgaen
- 40 In .i. nodinge \* vol van grachten,  
 Daer si hem niet jegen en wachten,  
 Daer si in haer doet oec varen,  
 Alst hierna sal openbaren.  
 Men ginc gene pesen trecken in;
- 45 Het was dat vreselijste begin  
 Dat noyt man met ogen sach.  
 Die pilen vlogen op genen dach  
 Dat men den hemel cume van dien  
 Van dickeden niet conde gesien;
- 50 Maer tflaemsce heer datter stont  
 Was noyt gequets no gewont;  
 Nochtan waersi so dorscoten <sup>b</sup>  
 Haer halseberge ende haere togecoten,  
 Bokclare, targen, helme, scilden,
- 55 Die si jegen die scoten hilden;  
 Dese staken so vol clare pinnen  
 Men conster niet ane bekinnen  
 Al van den hoefden toten voeten  
 Dan sichte. Dus began mense groeten.

- 60 **Elc Vlaminc hadde, des geloeft wel,**  
*.ij. orsse op hem comende snel;*  
**Het was .i. ongedeelt spel.**  
**Nochtan diere toe quamen lieten tsel (1).**  
 . . . . .  
 . . . . .  
**Doe die Vlaminge met groten roten**
- 65 **Haer seichte uut hadden gescoten,**  
**Doe sloegen se haer pesen ontwee,**  
**Daer meniger herten of werd wee;**  
**Si worpen onder dorsse haer bogen**  
**Jegen her scenen, sodat si vlogen**
- 70 **Ende deisden achterward ten vrienden,**  
**Daer si vele prijs verdienden.**  
**Artoys riep met groten dangiere (1).**  
 . . . . .  
 . . . . .  
**Dus hadde Guulke grote porsse;**  
**Men reet op hem met menigen orsse;**
- 75 **Simpoel riep, ende Artoys**  
**Menich werven in fransoys,**  
**Doe ward die wijek starc ende groet;**  
**Daer was die menich in groter noet;**  
**Die vanden Vrien hem scoffierden,**
- 80 **Die Fransoyse die niet en vierden**  
**Maer dappcrlike daerward traken;**  
**Daer horde men menige glavie craken.**  
**Die vanden Vrien lagen neder,**  
**Maer si vercoeverden staphans wedcr.**

(1) Je passe ici six vers relatifs à des présages heureux pour l'armée flamande.

(2) Je passe encore trois vers en français que Van Velthem fait crier par le comte d'Artois.

- 88 En was meer goet, wat so men sprac,  
 Dat dit here dus achter trac,  
 Want, wat datter binnen quam,  
 Bleef al doet; doe dit vernam  
 Mijn her Jan van Rinissen,
- 90 Doe trac hi over toter perssen,  
 Van achter welvende met siere scaren.  
 Die Fransoyse worden in varen,  
 Doen si dus belopen waren  
 Van haren vianden tusschen .ij. struken.
- 98 En waren el niet dan clare luken \*  
 Van desen lieden, daer si opliepen.  
 « Vlaendren ende leu » dat si riepen.  
 Dus bleef een wonder in grachten doet,  
 Daer deen over den andren scoet.

Le lecteur versé dans la connaissance du moyen néerlandais, se sera facilement aperçu que ce texte est fort mutilé. L'unique manuscrit de Van Velthem est, en effet, très défectueux. Les lignes ci-dessus en contiennent plus d'une preuve. Tout d'abord, il est plus que probable qu'il existe une lacune après le vers 70. Le vers suivant :

Daer si groote prijs verdienden

ne peut, en effet, se rapporter aux chevaux comme l'exige la construction de la phrase si le texte est complet. Le sujet de *si* doit certainement être les Flamands dont il a dû être question dans un passage omis par le scribe. Quoi qu'il en soit d'ailleurs de cette première question (1),

a. *Liesz buken. Cf. Verdam, Nnl. Wdb. V°. Luuc.*

---

(1) M. De Vreeso me fait observer que la lacune s'explique naturellement par le fait que la rime *vianden-verdienden* se répétait sans doute à peu d'intervalle.



la langue de notre fragment présente, de son côté, de graves difficultés. Au vers 40, *nodinge* est incompréhensible ; il faut sans doute corriger ce mot en *rodinge*, suivant l'ingénieuse conjecture de Mathias de Vries (1). Au vers 28, le mot *haghedochte* provient évidemment d'une erreur de scribe. On sait que l'on désigne par ce terme des grottes ou des cavernes souterraines formées par la nature. Or, sans compter que des grottes ou des cavernes naturelles ne peuvent se rencontrer dans les prairies marécageuses des environs de Courtrai, l'action prêtée par le texte aux soldats du château ne se comprend pas. M. Funck-Brentano interprète, il est vrai, cette action bizarre comme un signal donné par les assiégés à l'armée de Robert d'Artois de se défier des fossés creusés par les Flamands. Mais Van Velthem n'ayant pu désigner des fossés par le mot *haghedochte*, cette interprétation doit être rejetée. Il ne reste donc qu'à considérer ici encore le texte comme corrompu. Heureusement, une très heureuse conjecture vient nous tirer d'embarras. M. Verdam propose de lire : *jegen hare ghedachte* au lieu de *jeghen haghedochte* (2). Cette lecture, qui satisfait aussi complètement aux exigences de la paléographie qu'à celles du sens, est d'autant plus certaine que son auteur était fort loin de penser, quand il l'a faite, aux controverses auxquelles donnerait lieu un jour le passage de Van Velthem.

(1) Sur cette conjecture : Voy. *Note supplémentaire*, p. 96, n. Elle est la dernière qu'ait faite le célèbre philologue, mort en 1892. M. Verdam l'a trouvée assez intéressante pour la rappeler dans la biographie de de Vries. Voy. VERDAM, *Levensbericht van Matthias de Vries*, p. 51 (JAARB. DER KON. ACADEMIE VAN WETENSCH., 1892).

(2) *Middelnedertandsch Woordenboek*, V°. *Haghedochte*.

Après ces quelques préliminaires indispensables, il ne me reste plus qu'à traduire le texte aussi littéralement qu'il est possible. Les passages marqués en italiques sont ceux où ma traduction diffère de celle de M. Funck-Brentano :

« (IV. 22). De ... jusqu'à la mer tout le monde vint au secours du comte, chacun avec un bâton ferré, à l'exception de ceux de Gand et de ceux des Quatre-Métiers et de ceux des environs de Waes. Ceux-ci ne furent pas à la bataille; toutefois, Jean Borluut y fut avec des *sergents gantois* rassemblés par lui, qui arrivèrent en hâte à Courtrai, et lui-même, comme eux, était natif de Gand.

» La nuit passa, le jour parut. Et juste au moment où le soleil se levait, on vit une lumière qui commençait à briller [sortant] de l'intérieur du château. Maint homme observa ce qui en adviendrait. *Ils se proposaient de montrer par là, comme je vous l'apprendrai, le châtelain et les gens du château, à leurs compatriotes qui étaient à l'extérieur, par où l'on pourrait s'emparer le plus facilement de la place* (1). Écoutez maintenant comment ils portaient ce feu à la ronde et comment ils l'abaissaient et le dirigeaient vers la région (2) où l'assaut devait avoir lieu, brillant avec une grande clarté; et ils s'arrêtèrent en face des ennemis. Lorsqu'ils l'eurent porté à la ronde, ils l'abaissèrent

(1) *Si meinden ende wijsden* a pour sujet : *dis castelein entier waren binnen*, et signifie : *si meinden te wijzen*. M. Funck-Brentano a rapporté par erreur *si meinden* à l'armée française et a mal compris la construction de la phrase.

(2) Kiliaen traduit *gewoude* par *regio, tractus*. Il faut observer toutefois que Verdam ne mentionne pas ce mot qui ne se rencontre en néerlandais que dans ce passage de Van Velthem.

par méprise (1) aussi loin qu'il se pouvait, du côté du couvent des Nonnes Grises.

• C'était un signal, c'est bien clair, que l'on devait marcher vers cet endroit si l'on voulait venir à leur secours. Artois aperçut ce signal et s'avança un peu plus du côté de l'Orient. Ils portaient [ceux du château] aussi des épées nues et montraient qu'ils [ceux du château] se trouvaient en détresse aux Français qui les regardaient (2). Ils croyaient avoir bien fait, alors qu'ils les attiraient par leurs signaux vers un essart rempli de fossés auxquels ceux-ci ne s'attendaient pas, en sorte qu'ils couraient vers leur mort, comme je vous le montrerai plus loin.

• (IV. 29). On se mit à tirer de l'arc. Ce fut le commencement le plus terrible de combat qu'on ait jamais vu. Les flèches volèrent ce jour-là si dru qu'on pouvait à peine voir le ciel. Mais les *Flamands* qui étaient là ne furent pas blessés quoique leurs hauberts, leurs cuirasses, leurs boucliers, leurs targes, leurs heaumes, leurs écus, qui les protégeaient contre les coups, fussent criblés [de flèches], au point que, de la tête aux pieds, on ne voyait que des traits. Alors on commença le combat corps à corps (3). Chaque Flamand avait contre lui deux cavaliers. C'était une partie inégale et cependant ceux qui y prirent part y laissèrent leur peau.

(1) Je rends ainsi les mots *jegen hare ghedachte*, littéralement contre leur pensée, contre leur attente : ils croyaient bien faire et firent mal sans l'avoir voulu.

(2) M. Funck-Brentano n'a pas vu que le sujet de *si* (*dat si in node lagen*) est toujours *die castelein entier waren binnen*.

(3) On sait que c'est là la signification de « groeten ». Ne serait-ce pas ce mot qui aurait donné naissance au sobriquet de « goedendag » désignant un genre de piques employées par les Flamands ?

\* Lorsque les Flamands eurent épuisé leurs flèches, ils brisèrent les cordes de leurs arcs, ce dont maint d'entre eux fut affligé. Ils jetèrent les bois des arcs contre les jambes des chevaux, de façon que ceux-ci fléchirent et se rejetèrent dans les rangs amis .... ce dont ils (1) [les Flamands] eurent grand profit. *Artois criait d'une voix terrible* (2) ... Juliers eut donc à soutenir un grand effort. On se précipitait sur lui avec une quantité de chevaux. Saint-Pol et Artois poussaient des cris en français. La mêlée devint rude et générale. Plus d'un fut en grande détresse. *Ceux du Franc se débandèrent* (3). Les Français

(1) Pour la lacune qui doit exister ici, voy. p. 15.

(2) Suivent dans le texte trois vers dans un français fort corrompu. C'est une apostrophe à Juliers. Celui-ci n'ayant pas encore été mentionné, l'existence d'une lacune apparaît comme d'autant plus probable.

(3) M. Funck-Brentano a traduit ici tout à fait inexactement. *Hens scoferen* signifie : *ter neer gedrukt worden*. Voy. Oudemans, *Bijdrage tot een middel- en oud- Nederlandsch woordenboek*, et les exemples qu'il cite. M. De Vreese veut bien me communiquer de plus les exemples suivants :

Stoks, VIII, 160 :

Dus sconferde dit scone heer,  
 Ende bleven doet inde weer  
 Vele luden van sGraven vrienden,  
 De hem inder noet dienden.  
 Daer ontflo de lopen mochte.

Parte., 4403 :

Eer dese (riddren) toe quamen ghevaren  
 Wasser een fier pougijs ghedaen,  
 So dat die binnen saen  
 Dander daden sconferen.

ne les épargnèrent pas, mais s'avancèrent avec vaillance. On entendait le craquement des lances. Ceux du Franc furent déconfits, mais ils se reprirent bien vite, et ce fut heureux, quoi qu'on dise, que cette troupe ait fléchi ainsi, car tous ceux qui pénétrèrent dans ses rangs y trouvèrent la mort. Lorsque messire Jean de Renesse vit cela, il entra dans la mêlée, enveloppant les Français par derrière avec sa troupe. Les Français prirent peur en se voyant ainsi chargés par l'ennemi de deux côtés. Les Flamands marchaient sur leurs cadavres. Ils criaient : « Flandre au lion » ! Ainsi, il resta une foule de morts dans les fossés où ils [les Français] culbutaient les uns sur les autres. »

Le récit de Van Velthem diffère considérablement, comme on le voit, de l'interprétation qu'en donne M. Funck-Brentano. En deux points essentiels la traduction du savant français est défectueuse. Tout d'abord, Van Velthem ne parle pas de pièges préparés pour y faire tomber l'ennemi (1), ensuite et surtout, il ne dit pas un mot de l'ordre qui aurait été donné à l'armée flamande de reculer pour attirer la chevalerie dans ces pièges. D'après lui, non l'armée flamande, mais la troupe composée des gens du Franc de Bruges a plié sous l'attaque des Français. Ce mouvement n'a pas été le résultat d'une manœuvre, mais celui de la charge de Robert d'Artois. Et il en est si bien ainsi, que le chroniqueur a soin de l'excuser en faisant remarquer qu'en somme, cette défaillance momentanée a eu d'heureuses conséquences. Elle a provoqué, en effet, l'intervention de Jean de Renesse, dont le mouvement

---

(1) Voy. plus haut, p. 16, l'explication de *hagedochts*.

tournant a décidé de l'échec des Français. Ainsi, on ne trouve pas dans le récit de Van Velthem un seul mot qui puisse être allégué à l'appui de la version de la *Chronique Artésienne*. Pour le poète flamand, la bataille a été gagnée à la suite d'un engagement corps à corps. Si, au commencement de sa narration, il fait allusion aux difficultés que le terrain présentait pour les opérations de la cavalerie, il a soin de ne plus insister ensuite sur ce point (1). Manifestement, il ne veut pas que les fossés qui coupaient le champ de bataille aient pu contribuer à la victoire. Il ne les mentionne que tout à la fin de son récit, au moment de la catastrophe finale, en deux vers très brefs et assez ambigus. En somme, il exagère dans son sens autant que les sources françaises dans le leur.

La vérité, sans doute, est entre les deux, et il faut admettre, en bonne critique, que les fossés ont singulièrement facilité la tâche aux goedendags des soldats de Guillaume de Juliers, en rompant l'élan de la chevalerie française (2).

(1) Van Velthem se contredit même au cours de son récit. Après avoir dit, en effet, que les signaux mal compris de la garnison de Courtrai attirèrent les Français dans une *rodinge vol van grachten* — *daer si hem niet jegen en wachten*, il affirme (IV, 35) que les Français connaissaient fort bien l'existence de ces fossés.

(2) Je n'ai pas à m'occuper ici de la bataille en elle-même. Le meilleur travail qui lui ait été consacré est celui de M. Köhler, dans le tome II, pages 216-249, de *Die Entwicklung des Kriegswesens und der Kriegführung in der Ritterzeit*. Le récit de M. Funck-Brentano (*Mémoire cité*, p. 76, et *Philippe le Bel en Flandre*, p. 409) est inadmissible. D'après M. Funck-Brentano, les Flamands, par un mouvement de retraite habile, auraient attiré, pendant la bataille, la chevalerie française dans les fossés « dissimulés sous des chausse-

Mais, comme il arrive toujours en pareil cas, chacun des adversaires s'est efforcé d'expliquer la bataille de la façon la plus favorable à son amour-propre (1). Les Français n'ont voulu attribuer la catastrophe qu'à la présence des fossés; les Flamands ont prétendu ne devoir la victoire

trapes \* (?). Aucun militaire n'admettra la possibilité d'une telle manœuvre. M. le colonel de Vienne, auteur d'un article sur la bataille de Courtrai (*Revue des Questions historiques*, octobre 1898, p. 484-489), qui présente en quelques pages presque tous les genres de fautes possibles contre la méthode historique (*Revue de l'Instruction publique*, 1899, p. 65), se refuse (p. 488), du moins comme militaire, à admettre que les Flamands aient usé de ruse. « Les dimensions du champ de bataille, dit-il, excluent par là même l'idée de piège, d'embuscade tendue, chère aux imaginations des conteurs de toutes les époques. Les différentes circonstances de l'action s'expliquent trop bien sans cela pour faire intervenir des enfantillages inutiles. »

(1) La version française et la version flamande apparurent immédiatement après la bataille. Philippe le Bel, dès le 11 novembre 1302, faisait répandre dans la sénéchaussée de Poitou le bruit que les ennemis « firent fossez et fosses faussement en trahison ». (FUNCK-BRENTANO, *Mémoires* cité, p. 91.) Quant à la version flamande, elle existait bien avant la rédaction du *Spiegel Historiae*, puisque Guiart écrivit pour réfuter un roman où les Flamands : « du meschief de Courtrai jongloient selon leur veuil et leur commans. » (*Note supplémentaire*, p. 94.) On ne comprend pas qu'en présence d'un texte aussi formel, duquel il faut rapprocher d'autre part les protestations de Van Velthem contre le récit des Français, M. Funck-Brentano s'obstine à nier l'existence de deux versions. S'il avait raison, la bataille de Courtrai serait la seule bataille connue dont le récit se trouvât identique chez les vainqueurs et chez les vaincus. Sur la rapidité avec laquelle se forment les légendes relatives aux batailles, voir un curieux exemple dans A. CAUQUET, *Valenciennois*, p. 72, n. Dans ce cas, la légende s'est formée trois jours après la bataille.

qu'à la solidité de leur infanterie (1). N'oublions pas, d'ailleurs, que des deux côtés le sentiment national s'alliait à de puissants motifs politiques pour inciter les esprits à dénaturer les faits. La bataille de Courtrai, en effet, n'avait pas mis fin à la guerre, et il est naturel qu'en Flandre comme en France on ait cherché, par des récits appropriés aux circonstances, à préparer le peuple à de nouveaux sacrifices en hommes et en argent. Ici et là, il importait au plus haut point de ne pas affaiblir la confiance dans l'avenir. Nous avons encore les manifestes où Philippe le Bel communique en quelque sorte officiellement à son peuple la version française (2). La version flamande, de son côté, ne dut pas peu contribuer à entretenir l'ardeur militaire parmi les artisans des villes. Soixante-dix ans plus tard, les partisans de Philippe Van Artevelde y avaient encore recours pour entraîner les Gantois dans une nouvelle lutte contre la France (3), bien qu'à ce moment la version française se fût déjà substituée à elle dans la plus grande partie des Pays-Bas (4).

(1) *Annales Gandenses* (éd. Funck-Brentano), p. 52.

(2) Guillaume de Nogaret adoptait la même version, que l'on pourrait appeler la version officielle de la cour de France, lorsque, lors du procès intenté à la mémoire de Boniface VIII, il accusait le pape de s'être réjoui « de damno dato Gallicis per Flandrenses, non ex potentia sed ex fallacia fraudis et dolo malo ». DUPUY, *Histoire du différend d'entre le pape Boniface VIII et Philippe le Bel*, p. 344.

(3) *Chronique du religieux de Saint-Denys*, édit. L. Bellaguet, t. I, pp. 182-184.

(4) *La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai*, pp. 44 et suiv.





## **Règles d'utilisation des copies numériques d'œuvres littéraires, réalisées par les bibliothèques de l'ULB**

L'usage des copies numériques réalisées par les Bibliothèques de l'ULB, d'œuvres littéraires qu'elles détiennent, ci-après dénommées « documents numérisés », implique un certain nombre de règles de bonne conduite, précisées dans le présent texte. Celui-ci est accessible sur le site web des bibliothèques et reproduit sur la dernière page de chaque document numérisé ; il s'articule selon les trois axes [protection](#), [utilisation](#) et [reproduction](#).

### ***Protection***

#### **1. Droits d'auteur**

La première page de chaque document numérisé indique les droits d'auteur d'application sur l'œuvre littéraire. Les œuvres littéraires numérisées par les Bibliothèques de l'ULB appartiennent majoritairement au domaine public.

Pour les œuvres soumises aux droits d'auteur, les Bibliothèques auront pris le soin de conclure un accord avec leurs ayants droits afin de permettre leurs numérisation et mise à disposition. Les conditions particulières d'utilisation, de reproduction et de communication de la copie numérique sont précisées sur la dernière page du document protégé.

Dans tous les cas, la reproduction de documents frappés d'interdiction par la législation est exclue.

#### **2. Responsabilité**

Malgré les efforts consentis pour garantir les meilleures qualité et accessibilité des documents numérisés, certaines déficiences peuvent y subsister – telles, mais non limitées à, des incomplétudes, des erreurs dans les fichiers, un défaut empêchant l'accès au document, etc. -.

Les bibliothèques de l'ULB déclinent toute responsabilité concernant les dommages, coûts et dépenses, y compris des honoraires légaux, entraînés par l'accès et/ou l'utilisation des documents numérisés. De plus, les bibliothèques de l'ULB ne pourront être mises en cause dans l'exploitation subséquente des documents numérisés ; et la dénomination 'bibliothèques de l'ULB', ne pourra être ni utilisée, ni ternie, au prétexte d'utiliser des documents numérisés mis à disposition par elles.

#### **3. Localisation**

Chaque document numérisé dispose d'un URL (uniform resource locator) stable de la forme <[http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom\\_du\\_fichier.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/annee/nom_du_fichier.pdf)> qui permet d'accéder au document ; l'adresse physique ou logique des fichiers étant elle sujette à modifications sans préavis. Les bibliothèques de l'ULB encouragent les utilisateurs à utiliser cet URL lorsqu'ils souhaitent faire référence à un document numérisé.

### ***Utilisation***

#### **4. Gratuité**

Les bibliothèques de l'ULB mettent gratuitement à la disposition du public les copies numériques d'œuvres littéraires appartenant au domaine public : aucune rémunération ne peut être réclamée par des tiers ni pour leur consultation, ni au prétexte du droit d'auteur.

Pour les œuvres protégées par le droit d'auteur, l'utilisateur se référera aux conditions particulières d'utilisation précisées sur la dernière page du document numérisé.

## 5. Buts poursuivis

Les documents numérisés peuvent être utilisés à des fins de recherche, d'enseignement ou à usage privé. Quiconque souhaitant utiliser les documents numérisés à d'autres fins et/ou les distribuer contre rémunération est tenu d'en demander l'autorisation aux bibliothèques de l'ULB, en joignant à sa requête, l'auteur, le titre, et l'éditeur du (ou des) document(s) concerné(s).

Demande à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be

## 6. Citation

Pour toutes les utilisations autorisées, l'utilisateur s'engage à citer dans son travail, les documents utilisés, par la mention « Université Libre de Bruxelles - Bibliothèques » accompagnée des précisions indispensables à l'identification des documents (auteur, titre, date et lieu d'édition, cote).

## 7. Exemplaire de publication

Par ailleurs, quiconque publie un travail – dans les limites des utilisations autorisées - basé sur une partie substantielle d'un ou plusieurs document(s) numérisé(s), s'engage à remettre ou à envoyer gratuitement aux bibliothèques de l'ULB un exemplaire (ou, à défaut, un extrait) justificatif de cette publication.

Exemplaire à adresser au Directeur de la Bibliothèque électronique et Collections Spéciales, Bibliothèques CP 180, Université Libre de Bruxelles, Avenue Franklin Roosevelt 50, B-1050 Bruxelles. Courriel : bibdir@ulb.ac.be

## 8. Liens profonds

Les liens profonds, donnant directement accès à un document numérisé particulier, sont autorisés si les conditions suivantes sont respectées :

- a) les sites pointant vers ces documents doivent clairement informer leurs utilisateurs qu'ils y ont accès via le site web des bibliothèques de l'ULB ;
- b) l'utilisateur, cliquant un de ces liens profonds, devra voir le document s'ouvrir dans une nouvelle fenêtre ; cette action pourra être accompagnée de l'avertissement 'Vous accédez à un document du site web des bibliothèques de l'ULB'.

## ***Reproduction***

### 9. Sous format électronique

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte le téléchargement, la copie et le stockage des documents numérisés sont permis ; à l'exception du dépôt dans une autre base de données, qui est interdit.

### 10. Sur support papier

Pour toutes les [utilisations autorisées](#) mentionnées dans le présent texte les fac-similés exacts, les impressions et les photocopies, ainsi que le copié/collé (lorsque le document est au format texte) sont permis.

### 11. Références

Quel que soit le support de reproduction, la suppression des références aux bibliothèques de l'ULB dans les documents numérisés est interdite.